

# AE FvS Multiple Opportunities II

## I. Informations sur AE FvS Multiple Opportunities II

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Multiple Opportunities II** (Fonds) du Fonds Commun de Placement (FCP) de droit luxembourgeois **Flossbach von Storch**.

L'objectif de la politique d'investissement du fonds consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement se fait sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux.

Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple, des obligations convertibles ou des obligations à bons de souscription), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. 20% (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.

### Classe de risque

Faible risque ← Risque élevé →

Rendement potentiellement plus faible      Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés.

### Performance (%)¹

|       | Depuis 1/1 | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 3 ans p.a. | 5 ans | 5 ans p.a. | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | VNI     |
|-------|------------|--------|--------|--------|------|-------|------------|-------|------------|------|------|------|------|------|---------|
| Fonds | -2,32      | 1,40   | -2,99  | -1,33  | -    | -     | -          | -     | -          | -    | -    | -    | -    | -    | 25,27 € |

## II. Informations sur Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II

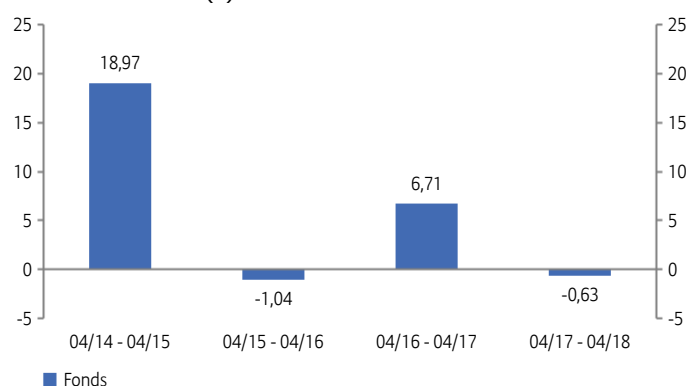
### Performance (%)²

|       | 1 an  | 3 ans | 3 ans p.a. | 5 ans | 5 ans p.a. | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------|-------|-------|------------|-------|------------|------|------|------|------|------|
| Fonds | -0,63 | 4,93  | 1,62       | -     | -          | -    | -    | 7,67 | 3,81 | 4,95 |

### Evolution VNI depuis la date de création²



### Performance annuelle (%)²



### Indicateurs de risque/return

|                | 3 ans |
|----------------|-------|
| Volatilité (%) | 9,44  |

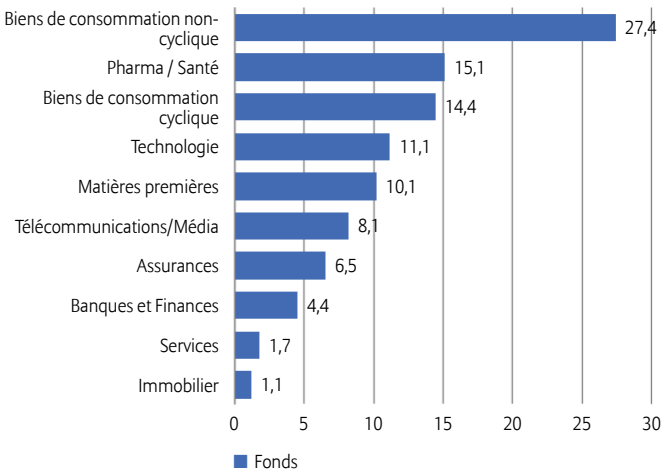
### Notation Morningstar™ Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II



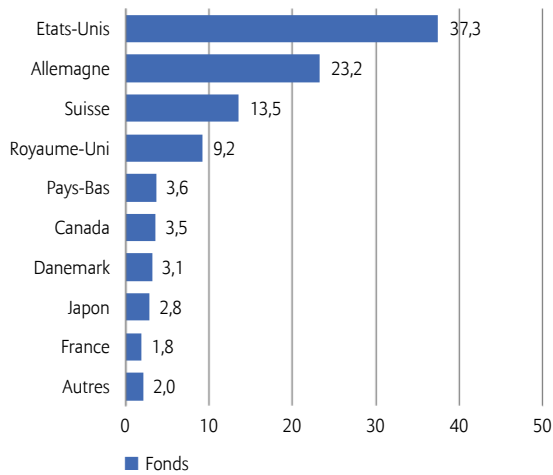
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/03/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

**Structure du portefeuille**

**Répartition sectorielle (%)**



**Répartition géographique (%)**



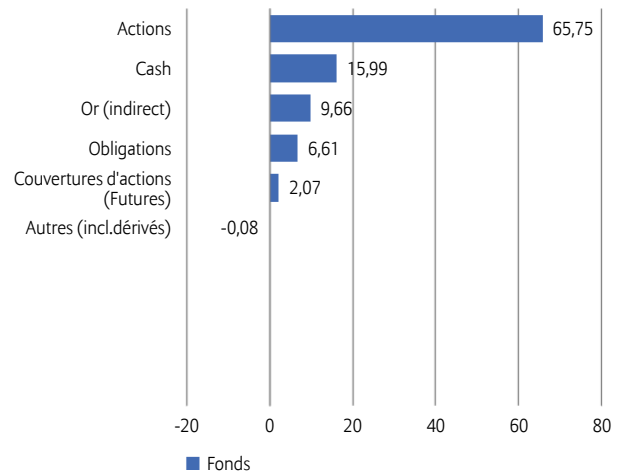
**Opportunités**

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect], etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect] (par ex. sous forme d'or).

**Principaux titres (en % de la valeur de marché)**

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| NESTLE                      | 5,1         |
| XETRA GOLD                  | 4,9         |
| DAIMLER                     | 4,9         |
| INVESCO PHYSICAL GOLD P-ETC | 4,7         |
| BERKSHIRE HATHAWAY B        | 4,4         |
| PHILIP MORRIS INTERNAT.     | 3,4         |
| RECKITT BENCKISER GROUP     | 3,3         |
| ALPHABET - CLASS A          | 2,7         |
| UNILEVER                    | 2,4         |
| FREENET                     | 2,2         |
| <b>Total</b>                | <b>38,0</b> |

**Exposition aux classes d'actifs**



**Risques**

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

## Informations clés du fonds sous-jacent

|                    |                                  |
|--------------------|----------------------------------|
| Société de gestion | Flossbach von Storch Invest S.A. |
| Date de création   | 03/04/2014                       |



## Gestionnaire de fonds

Dr. Bert Flossbach

## Commentaire du gestionnaire

Après avoir démarré l'année sur des chapeaux de roue, les marchés d'actions se sont quelque peu rétablis en avril. L'appréciation des titres internationaux a apporté un soutien supplémentaire à un euro chancelant. Outre la position sur l'or (non physique), les positions sur les sociétés aurifères se sont également bien comportées, leurs efforts pour améliorer la discipline des coûts commençant à se ressentir dans les résultats.

Les actions de Philip Morris ont eu l'effet négatif le plus important en avril. Les résultats trimestriels ont indiqué un ralentissement de croissance d'IQOS, produit de substitution à la cigarette, plus important que prévu. Le cours d'action a nettement chuté. Ce qui peut passer pour une exception limitée à un seul titre s'avère un véritable phénomène qui met tout un secteur sous pression : les marchés de capitaux ont partiellement consenti à de fortes primes de valorisation pour générer une croissance. Si cette croissance ne se réalise pas, les actions concernées n'en seront que plus durement sanctionnées. Au même moment, de nombreux titres du secteur des biens de consommation non cyclique n'ont enregistré qu'une faible progression de leur valorisation par rapport au marché dans son ensemble. Bien que les prévisions de croissance aient été revues à la baisse, la qualité et la résilience face à la crise des résultats restent élevées.

Dans le même temps, nous ne nous attendons pas à un revirement durable des taux d'intérêt susceptible de ramener les rendements à leur niveau d'avant la crise. L'attrait relatif des actions ne devrait dès lors pas être fondamentalement remis en question. Nous estimons ainsi que le profil de risque et de rendement de nombreuses entreprises du secteur des biens de consommation non cyclique s'est amélioré. Par conséquent, nous avons encore augmenté notre position dans Philip Morris, entre autres.

Nous avons encore réduit la couverture du risque actions créée en début d'année en options et futures en réalisant un bénéfice, l'exposition nette aux actions s'établissant actuellement à 65,8%. La marge en liquidités à 16,8% reste relativement élevée et ouvre des possibilités dans le cas où des opportunités d'achat se présenteraient.

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Flossbach von Storch AG, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. HRB (registre de commerce) 30 768 - Cologne. Ottoplatz 1, D-50679 Cologne, Allemagne – Tél. : +49 221 33 88 290. [www.flossbachvonstorch.de](http://www.flossbachvonstorch.de)



**Votre Courtier**  
Votre meilleure  
Assurance